

COMPTE-RENDU

Réunion du Bureau de la CLE SAGE BLV

Jeudi 14 mars 2013 à 15h30 à Saint-Barthélemy

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu du Bureau du 28 février 2013,
 2. Point sur le courrier complémentaire à l'avis de Bureau du 10 janvier 2013 relatif au classement des cours d'eau,
 3. Point récapitulatif des études en cours et en projets (objectifs, résultats et conclusions) :
 - Retour sur l'étude de détermination des volumes maximums prélevables,
 - Etudes des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future,
 - Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau (objectifs de cette étude),
 - Accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE,
 4. Point sur l'ordre du jour de la réunion de CLE du 11 avril 2013,
 - Approbation du compte-rendu de la CLE du 20 décembre 2012 et du 14 février 2013,
 - Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE,
 - Validation de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire,
 - Bilan 2012 – Programme et budget prévisionnels 2013,
 - Modification des règles de fonctionnement,
 - Questions diverses.
 5. Modifications des règles de fonctionnement,
 6. Questions diverses.
-

Synthèse

- Le compte-rendu du Bureau du 28 février 2013 est approuvé.
 - Le courrier complémentaire à l'avis de Bureau du 10 janvier 2013 sera envoyé à la DREAL.
 - Une seconde réunion sera organisée avec les pisciculteurs concernant le rapport de phase 4 de l'étude volume prélevable.
 - L'étude des zones stratégiques est à l'ordre du jour de la CLE du 11 avril.
 - Un avis favorable est rendu au dossier de demande d'autorisation des travaux d'affouillements, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant la réalisation de deux bassins écrêteurs de crues sur la commune de Brézins.
-

1 Approbation du compte-rendu du 28 février 2013

Damien CHANTREAU rappelle l'ordre du jour du Bureau du 28 février 2013 et précise qu'aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu.

Philippe MIGNOT met au vote le compte rendu de Bureau du 10 janvier 2013.

➤ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site <http://www.sage-bievre-liers-valloire.fr>

2 Point sur le courrier complémentaire à l'avis de Bureau du 10 janvier 2013 relatif au classement des cours d'eau

Jean Claude MONNET remercie le Bureau de CLE concernant le courrier complémentaire à l'avis donné le 10 janvier 2013 relatif au classement des cours d'eau.

➤ **Ce courrier sera envoyé à la DREAL.**

3 Point récapitulatif des études en cours et en projet (objectifs, résultats et conclusions)

Etude de détermination des volumes maximums prélevables

Damien CHANTREAU rappelle le contexte et l'objectif de cette étude sur le bassin Bièvre-Liers-Valloire.

Philippe MIGNOT précise qu'il a bien reçu le courrier des pisciculteurs suite à leur lecture du rapport de phase 4 modifié. Il propose d'effectuer une prochaine réunion entre les pisciculteurs, le bureau d'étude ARTELIA, les services de l'Etat et les établissements publics.

Charles MURGAT est d'accord avec cette proposition et ajoute que cela faisait partie des suites envisagées après la première rencontre avec ARTELIA le 18 janvier 2013.

Jacques LIONET souhaite savoir si le bureau d'étude ARTELIA sera présent à cette future réunion et demande à ce que M. Thierry CLARY de la DDT de l'Isère soit convié.

Damien CHANTREAU ajoute que la mission du bureau d'étude ARTELIA est terminée, les prestations supplémentaires seront facturées à la CLE en supplément. Il confirme que M. Thierry CLARY sera invité à cette réunion.

Philippe MIGNOT souhaite que le bureau d'étude soit présent à cette future réunion. Il indique que les différentes remarques faites sur l'étude doivent être discutées en réunion afin qu'il n'y est pas de conflits sur les conclusions.

Philippe MIGNOT précise que l'étude de détermination des volumes maximums prélevables ne sera pas à l'ordre du jour de la prochaine CLE du 11 avril.

➤ **L'étude des volumes prélevables ne sera pas à l'ordre du jour de la CLE du 11 avril 2013.**

➤ **Une prochaine réunion avec les pisciculteurs sera organisée, M. Thierry CLARY de la DDT de l'Isère et le bureau d'étude ARTELIA seront conviés.**

Etudes des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future

Damien CHANTREAU rappelle le contexte et l'objectif de cette étude sur le bassin Bièvre-Liers-Valloire et présente une synthèse de chaque phase de cette étude.

Damien CHANTREAU ajoute que lors de la réunion du Bureau de CLE du 28 février 2013, il avait été décidé d'inviter l'ARS à cette réunion. Il précise que l'ARS s'est excusée de ne pas être présente et qu'une réponse écrite lui a été transmise concernant la Zone d'Intérêt du Ronjay.

Damien CHANTREAU procède à la lecture du document.

Blandine POURRAT prend acte de la réponse faite par l'ARS et souhaite avoir une copie de ce document.

Jacques LIONET précise que tant que le SAGE n'est pas validé, les décisions prises par la CLE ne sont pas opposables. Il ajoute que les délimitations des Zones d'Intérêts pourront être revues lors de la rédaction du SAGE. Il souhaite également être destinataire du courrier de l'ARS.

Jacques LIONET rappelle que l'intérêt de cette étude est de définir sur le territoire des zones à préserver et pouvant être sollicitées dans le futur, mais également d'initier une prise de conscience sur le fait qu'une qualité physico-chimique moindre de la nappe pourrait engendrer des coûts de potabilisation plus élevés.

Damien CHANTREAU précise que le compte rendu de la réunion de travail faite à la Côte-Saint-André est annexé au rapport. Il y est bien indiqué que la zone stratégique du Ronjay ne mettra pas en cause le projet de STEP et que les limites de cette zone pourront être revues en fonction de nouvelles connaissances hydrogéologique du secteur.

Philippe MIGNOT souhaite que cela soit bien précisé au compte rendu ainsi que lors de la validation de l'étude.

Philippe MIGNOT demande auprès du Bureau s'il est possible de mettre à l'ordre du jour de la CLE du 11 avril la validation de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future.

➤ **L'étude des zones stratégique sera mise à l'ordre du jour de la CLE pour validation.**

➤ **Il sera précisé au compte rendu et lors de la validation en CLE que l'étude des Zones Stratégiques ne remettra pas en cause le projet de STEP sur Bossieu et que le périmètre pourra être modifié par la suite.**

Accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE

Damien CHANTREAU rappelle le contexte et l'objectif de cette étude. Il présente une synthèse et le rôle de chaque phase de cet accompagnement pour l'élaboration de la stratégie du SAGE.

Il précise que le bureau d'étude ACTeon sera en charge de la phase de concertation sur les scénarios de répartition des volumes prélevables. Il ajoute que ces missions supplémentaires seront financées par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50% et par la Région Rhône-Alpes à hauteur de 30%.

Damien CHANTREAU tient à informer les membres du Bureau que les financements perçus par la Région Rhône-Alpes pour ces missions supplémentaires impacteront l'enveloppe financière du contrat Pré-SAGE conclu avec la Région Rhône-Alpes.

Philippe MIGNOT en prend acte et demande à ce que la Région Rhône-Alpes certifie ce point au travers d'un courrier adressé à la CLE.

Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau (objectifs de cette étude)

Damien CHANTREAU rappelle le contexte et les objectifs de ce projet d'étude.

4 Point sur l'ordre du jour de la réunion de CLE du 11 avril 2013

Damien CHANTREAU présente l'ordre du jour prévu pour la CLE du 11 avril. Il précise que le bilan d'activité ainsi que le budget prévisionnel ont été présentés lors du bureau du 10 janvier. Il ajoute que le Syndicat Hydraulique de Bièvre Liers Valloire a voté son budget. Lors de sa prochaine assemblée, la CLE devra valider son budget prévisionnel et examiner le renouvellement en CDD du second chargé de mission SAGE.

Damien CHANTREAU souhaite savoir s'il est possible d'envoyer les demandes de financement pour le second poste de chargé de mission SAGE avant que la CLE statue sur ce renouvellement.

Philippe MIGNOT demande l'avis du Bureau de CLE concernant l'envoi de la demande de subvention.

➤ Le Bureau est favorable à l'envoi de la demande de subvention.

5 Modifications des règles de fonctionnement,

Damien CHANTREAU présente les modifications apportées aux règles de fonctionnement qui devront être validées par la CLE le 11 avril en présence (ou représenté) d'au moins les deux tiers de ces membres.

Christian NUCCI souhaite ajouter une précision aux modifications des règles de fonctionnement, en indiquant que les «... *Vice-Présidents seront issus des collectivités locales du département ...* ».

Philippe MIGNOT souhaite connaître l'avis du Bureau de CLE concernant l'ajout de cette précision aux règles de fonctionnement.

➤ Le Bureau est favorable à l'ajout de cette précision. Les modifications des règles de fonctionnement seront à l'ordre du jour pour validation à la CLE du 11 avril.

6 Questions diverses

Sollicitation du Bureau de CLE pour avis

Damien CHANTREAU indique que le Bureau de CLE est sollicité pour rendre un avis concernant la demande d'autorisation des travaux d'affouillements, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), concernant la réalisation de deux bassins écrêteurs de crues sur la commune de Brézins. Il indique également que le courrier a été reçu le 27 février pour un avis à rendre avant le 27 mars, le Bureau de CLE étant déjà très sollicité.

Jacques LIONET précise que le Bureau de CLE a déjà donné un avis sur les travaux de protection hydraulique sur la commune de Brézins au titre du dossier Loi sur l'Eau. Cette fois-ci, le Bureau est sollicité sur l'aspect ICPE relatif aux travaux d'affouillement du projet, mais qu'en l'état le dossier est équivalent au précédent.

Jean Pierre BARBIER rappelle l'importance de ces travaux pour la protection des personnes et des activités économiques de la commune de Brézins.

Philippe MIGNOT indique que si le dossier soumis est équivalent au précédent, le Bureau de CLE pourrait dès aujourd'hui, rendre le même avis.

Philippe MIGNOT souhaite connaître l'avis du Bureau de CLE sur cette proposition.

➤ **Le Bureau est favorable à cette proposition.**

➤ **Il sera émis un avis favorable au dossier de demande d'autorisation des travaux d'affouillements, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, concernant la réalisation de deux bassins écrêteurs de crues sur la commune de Brézins.**

Commissions Thématiques

Philippe MIGNOT indique que des commissions thématiques avaient été précédemment instaurées. Ces commissions ne se réunissant plus, il souhaite savoir s'il serait utile de les renouveler.

Olivier THIVIN précise que la commission communication avait encore lieu jusqu'à l'année dernière.

Damien CHANTREAU confirme que la commission communication se réunit en moyenne une fois dans l'année et notamment pour publier la lettre d'information du SAGE. Il indique qu'il serait intéressant de réunir cette commission suite à la validation des études en cours pour élaborer la prochaine lettre.

Freddy MARTIN-ROSSET indique effectivement que cela fait maintenant longtemps que la dernière lettre d'information du SAGE est parue et qu'il serait intéressant de communiquer sur le SAGE une nouvelle fois. Il précise que les membres de ces commissions datent des derniers mandats et qu'il serait peut être nécessaire de réactualiser la liste des participants. Concernant les commissions qualité et quantité, elles correspondent respectivement aux thématiques des études Zones Stratégiques et Etudes Volumes prélevables en attente de validation. La future étude du diagnostic morphologique est en lien avec la commission milieux/risques, il indique qu'il serait intéressant de renouveler cette commission lors du déroulement de cette étude.

Philippe MIGNOT précise qu'un bilan sera effectué concernant les membres inscrits à ces commissions, la commission communication pourra être réunie suite à la CLE du 11 avril pour travailler sur la prochaine lettre d'information du SAGE.

Recrutement de l'animateur « captages prioritaires »

Damien CHANTREAU rappelle le processus de recrutement et indique que l'animateur a été recruté. Il est présent dans les mêmes locaux que le secrétariat de la CLE.

Il s'appelle Sylvain GRANGER (mail : animation.captage.blv@gmail.com).

La séance est levée à 17h15.

Dates des prochaines réunions

CLE	Jeudi 11 avril 2013 à 15h00 à Saint-Barthélémy (salle polyvalente)
-----	--

Le Président,
Philippe MIGNOT

Liste des présents

Etaient présents :

Nom Prénom	Organisme
BECT Gérard	Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire
BARBIER Jean-Pierre	Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers
LIONET Jacques	Mission Inter Service de l'Eau (MISE) Isère - DDT
MARTIN-ROSSET Freddy	Communauté de Communes Rhône-Valloire
MIGNOT Philippe	Région Rhône-Alpes
MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs su Sud-Est
NUCCI Christian	Conseil général de l'Isère
THIVIN Olivier	Communauté de Communes Bièvre Chambaran
POURRAT Blandine	Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers
CHANTREAU Damien	Chargé de mission de la CLE SAGE Bièvre Liers Valloire
BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Etaient excusés :

Nom Prénom	Organisme
LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
MORAND Claire	Agence de l'Eau RM&C
NICOLET Jean-Paul	Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon
PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
PIN Jean	Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure
SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA

Etaient absents :

Nom Prénom	Organisme
FORCHERON Gérard	Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
GABILLON Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère
GARCIA Basile	Mission Inter Service de l'Eau (MISE) Drôme - DDT
GUERRY Jean-Louis	Syndicat du Lambroz et des Gouttes
ROUX Sébastien	UNICEM